



angers Loire
métropole

communauté urbaine

Dossier de candidature Projets de solidarité internationale Eau et assainissement - Loi Oudin-Santini.

Vous devrez adresser ce dossier à la Direction Europe et International d'attribution par :

- Mail : relations-internationales@ville.angers.fr
- **OU** Voie postale : Angers Loire Métropole
Direction Europe et International
83 rue du Mail
BP 80011
49 020 ANGERS Cedex 02

Date limite d'envoi du dossier	
Commission de janvier	Commission de juin
Avant le 31/10	Avant le 30/04

Cocher la case correspondant à votre demande :

- 1^{ère} demande Renouvellement de demande

<u>Cadre réservé à la collectivité</u>
Date d'arrivée du dossier : __/__/202__
Dossier complet : <input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non
Demande de précision / complément / document :
Suite donnée :

Merci de vous référer aux conditions d'accès au financement détaillées dans l'annexe 1.

Le dossier devra être complété, signé et accompagné obligatoirement de l'ensemble des pièces désignées ci-dessous. Toutes les rubriques devront être complétées de façon précise et détaillée. **L'absence de ces éléments ne permettra pas la prise en compte et l'étude de votre demande de financement.**

1	Dossier de candidature dûment complété et signé	
2	Mémoire technique détaillé du projet	
3	Courrier du partenaire local concerné par le projet (<i>association, collectivité...</i>)	
4	Statut de l'association (<i>pour la première demande ou en cas de modification</i>)	
5	Liste des membres du conseil d'administration (<i>pour la première demande ou en cas de modification</i>)	
6	Récépissé de déclaration à la Préfecture (<i>pour la première demande ou en cas de modification</i>)	
7	Extrait de publication au Journal Officiel (<i>pour la première demande ou en cas de modification</i>)	
8	Certificat d'inscription au SIRENE/SIRET (<i>pour la première demande ou en cas de modification</i>)	
9	Rapport d'activités, bilan financier et compte de résultats de la structure de l'année précédant la demande	
10	Budget prévisionnel de l'association pour l'année en cours	
11	Un relevé d'identité bancaire	
12	Copie des devis (le cas échéant)	

Merci de bien vouloir nous préciser si cette demande est également envoyée à l'une ou plusieurs des administrations suivantes :

- État.....
- Région.....
- Département
- Commune ou EPCI (intercommunalité)
- Autre (préciser)

1. Structure porteuse du projet

a. Identification de la structure

Nom :
Sigle :
N° de Siret :
Adresse du siège social :
Code postal :
Commune :
Téléphone :
Adresse courriel :
Site Internet :

b. Représentants de l'association

Président(e) :
Nom :
Prénom :
Téléphone :
Adresse courriel :
Secrétaire :
Nom :
Prénom :
Téléphone :
Adresse courriel :
Trésorier(e) :
Nom :
Prénom :
Téléphone :
Adresse courriel :

c. Activités de l'association

Objet de l'association (prévu dans les statuts) :

.....

.....

Activités principales réalisées :

.....

.....

Moyens humains :

 Nombre de personnes composant le CA (proportion hommes / femmes) :

 Nombre d'adhérents (à jour dans leur cotisation) :

 Liste des personnes morales adhérentes :

 Moyens humains de l'association :

Bénévoles (<i>non rémunéré</i>)	Volontaires (<i>ex : service civique</i>)
-----------------------------------	---

 Nombre de salariés :

 Equivalent temps pleins :

d. Contact en charge du dossier

Personne chargée du suivi de la demande de subvention :

 Nom :

 Prénom :

 Fonction :

 Téléphone :

 Adresse courriel :

2. Synthèse du mémoire technique

a. Présentation du projet

Intitulé :

Objectif(s) chiffré(s) :

Partenaires locaux (à l'étranger) impliqués :

Public(s) bénéficiaire(s) chiffré(s) :

Zone géographique (2 choix possibles) :

- Hors liste des Pays les Moins Avancés (PMA) définie par l'Organisation des Nations Unies (ONU) - **Annexe 2**
- Pays définis comme « moins avancé » par l'ONU – **Annexe 2**

Préciser :

Pays :

Région :

Ville ou village :

Date de mise en œuvre prévisionnelle (démarrage) : __ / __ / ____

Durée prévisionnelle (nombre de mois) : __ mois

Date de fin : __ / __ / ____

b. Moyens mis en œuvre

Moyens humains mobilisés pour le projet (nombre de bénévoles) : ___ bénévoles

Moyens humains mobilisés pour le projet (nombre de salariés) : ___ salariés

Moyens techniques (exemple : matériels et techniques mobilisées) :

Budget total du projet :
 Si projet sur plusieurs années, quelle répartition ?

Implication des entreprises et des partenaires locaux (à l'étranger) :

c. Objectifs de Développement Durable

Votre projet s'inscrit-il dans un ou plusieurs des dix-sept objectifs de développement durable inscrit à l'Agenda 2030 des Nations Unies ? *Si oui, merci de cocher ci-dessous les thématiques concernées.*

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	

Plus d'informations sur les Objectifs de Développement Durable : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

3. Budget prévisionnel du projet

L'association a-t-elle pu bénéficier de subvention(s) de la Ville d'Angers ou Angers Loire Métropole au cours des trois exercices budgétaires précédents :

2022	2023	2024

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET					
CHARGES		Montant en euros TTC	PRODUITS		Montant en euros TTC
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
Achats liés au projet			Recettes liées au projet		
Fournitures			Entrées		
Autres achats			Restauration, buvette		
Prestations de services			Ventes diverses		
Matériel, équipements, ...			Actions d'autofinancement		
Objets publicitaires / publicité			.		
Frais postaux et de télécommunication					
Autres Achats					
Total : Achats liés au projet			Total : Recettes liées au projet		
0			0		
Services extérieurs			Subventions		
Location de locaux			Etat (préciser le Ministère)		
Location de matériel			.		
Location de sonorisation			Région :		
Entretien, réparations			Département :		
Assurances			Commune :		
Documentation			Communauté de communes : Angers Loire Métropole		
Autres			Autres organismes publics (CAF...)		
Total : Services extérieurs			Total : Subventions		
0			0		
Autres services extérieurs			Autres recettes		
Personnel extérieur à l'association			Autres organismes privés (Mécénat)		
Rémunération/honoraires (animation...)			.		
Services bancaires (frais de gestion, frais de transfert...)			Fédération, association mère, filiales, ... :		
.			.		
Total : Autres services extérieurs			Autres (préciser) :		
0			.		
Charges de Personnel			Fonds propres (participation de l'association) :		
Salaires et traitements (salaires bruts)			Cotisations		
Charges sociales (charges patronales)			Dons - legs		
Total : Charges de personnel			Total : Autres recettes		
0			0		
Autres dépenses (préciser)					
Transports nationaux					
Transports internationaux					
Frais de restauration et d'hébergement					
.					
Total : Autres dépenses					
0					
Sous-total (I)			Sous-total (I)		
0			0		

CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE			
Emploi des contributions		Contributions volontaires en nature	
Mises à disposition gratuites		Prestations en nature	
Personnels bénévoles		Valorisation du bénévolat	
		Prestations en nature	
		Dons en nature	
		Aide logistique par la commune	
Sous-total (II)	0	Sous-total (II)	0
TOTAL DEPENSES ou charges* (I+II)	0	TOTAL RECETTES ou produit* (I+II)	0

(1) : Le montant total des dépenses doit être égal au montant total des recettes pour le compte de résultat prévisionnel.

La subvention sollicitée de € pour le projet détaillé ci-dessus, représente % du total des produits
Formule : (montant sollicité / total du budget) x 100.

L'attention du demandeur est portée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

4. Evaluation et retour sur le territoire

Stratégie d'évaluation du projet (Objectif atteint ?) :

.....

Indicateurs (qualitatif, quantitatifs...) :

.....

Pour permettre une réciprocité de l'action, auprès de quel(s) public(s) présent(s) sur le territoire d'Angers Loire Métropole pourriez-vous intervenir afin de partager votre expérience :

<input type="checkbox"/> Ecoles primaires (3 à 11 ans)	<input type="checkbox"/> Collèges	<input type="checkbox"/> Lycées
<input type="checkbox"/> Résidences pour personnes âgées	<input type="checkbox"/> Jeunes (J)	<input type="checkbox"/> Retour d'expérience auprès des associations du territoire
<input type="checkbox"/> Autre :

Stratégie de communication - Outils de communication :

.....

5. Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), (prénom et nom) :

Représentant(e) légal(e) l'association :

Si le signataire n'est pas le représentant légal statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures : celle du représentant légal et celle de de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci :

Déclare :

- Que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- Exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- Que l'association respecte les principes de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'Etat, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- Que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, numéraires ou en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
 - Inférieur à 500 000 €
 - Supérieur à 500 000 € ;
- Demander une subvention de Au titre de l'année 202_
- Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (RIB à joindre)

Fait le

A

Signature
